

<https://web.sntrscgt.fr/spip.php?article3420>

**EN BREF N°610 : Ils et elles
ont osé ! Le Conseil
d'administration du CNRS a
voté pour la vente forcée et
précipitée d'une partie du site
CNRS de Meudon-Bellevue !**

Date de mise en ligne : mardi 4 février 2023

- PUBLICATIONS - En Bref -

Copyright © SNTRS-CGT - Tous droits réservés

Ils et elles ont osé ! Le Conseil d'administration du CNRS a voté pour la vente forcée et précipitée d'une partie du site CNRS de Meudon-Bellevue !

Le 10 février 2023, par 12 voix pour, 8 contre et 2 abstentions, le Conseil d'administration (CA) du CNRS a cédé face à l'injonction politique de cette opération scandaleuse de vente précipitée du campus de Meudon, n'ayant strictement rien à voir avec la recherche scientifique et encore moins avec les intérêts du CNRS.

La courte majorité des administrateurs et administratrices qui a voté pour cet acte de spoliation, a donc décidé d'imposer une opération rejetée par le personnel du CNRS et par tous ses représentants au CA. Il faut noter que la pétition interpellant les membres du CA du CNRS avait recueilli [plus de 5000 signatures](#) au moment du vote en un peu plus de 2 jours seulement !

Un rassemblement d'une soixantaine de personnes s'est tenu devant le CA, le 10 février, en appelant à la responsabilité de ses membres : « *vous êtes membres du CA du CNRS, pas de celui de Vinci ni de Kaufman !* » Une délégation de six personnes s'est adressée aux membres du CA avant le début des débats sur la vente, avec notamment les témoignages poignants de trois agents des services concernés par le déménagement précipité, exhortant les administrateurs et administratrices de voter contre ce projet. Les représentants du personnel et d'autres membres de la communauté scientifique ont ferraillé avançant des arguments contre la vente de Meudon.

Rien n'y fit : l'injonction politique du gouvernement a donc balayé d'un revers de vote la souffrance du personnel, la recherche scientifique, et avec elles, les intérêts du CNRS.

Mais Rien n'est inéluctable !

Le personnel et leurs organisations syndicales n'en resteront pas là ! Le SNTRS-CGT et le SNCS-FSU mettront en œuvre tous les moyens en leur possession pour faire valoir les droits de la recherche scientifique et de son personnel et défendre les intérêts du service public face aux intérêts privés des promoteurs immobiliers. Ils étudient tous les moyens possibles de faire échouer ce projet inacceptable !

[Continuez à signer la pétition pour faire échec à la vente prévue le 15 mars.](#)

Le 14 février 2023



En Bref n°610 du 14 février 2023